

**Début de l'audience : 16h30**

Ce **mardi 12 octobre**, les **syndicats de la FNEC-FP FO des Landes** ont été reçus en audience auprès de Monsieur *Bruno BREVET, DASEN des Landes*.

Étaient présents,

Pour la FNEC-FP FO 40 :

- **Nicolas GUYARD** - Secrétaire de la FNEC-FP-FO 40 et Secrétaire Départemental du SNFOLC 40
- **Isabelle BENQUET** – Secrétaire Adjointe de la FNEC-FP-FO 40 et Secrétaire Départementale du SNUDI-FO 40
- **Thierry CLAMENS** : Secrétaire Départemental Landes pour le SNETAA-FO

Pour la DSDEN :

- **Bruno BREVET** - DASEN des Landes
- **Michael DINELLI** – DASEN Adjoint
- **Nathalie N'GUYEN** – Secrétaire Générale - DRRH

## **1<sup>er</sup> degré représenté par le SNUDI-FO40**

- Suivi de 3 dossiers particuliers : suite de protection fonctionnelle, ineat urgent, réaffectation
- Dégradation des conditions de travail due aux élèves à comportement inadapté  
Conditions de travail difficiles, incivilités : combien de déscolarisations d'élèves dans les

Landes ?

**Dasen** : pour 2 élèves, instruction à domicile (pas de déscolarisation pure) ; n tous cas pas de fermeture ; augmentation des suivis en SESSAD ; ouvertures en chantier d'unités IME, ITEP qui travailleraient avec les écoles (pas de déscolarisation ferme).

La **FNEC-FP-FO 40** demande d'ouverture de postes en éducation spécialisée et de structures spécialisées (IME, ITEP...), car l'inclusion systématique a atteint ses limites. Demande de couverture plus resserrée des RASED (moins d'élèves à suivre)

- Manque de remplaçants : enseignants non remplacés, mais priorisation incompréhensible des remplacements pour formations en constellation

**Dasen** : le niveau 1 du protocole sanitaire autorise depuis ce lundi la répartition des élèves d'une classe dans les autres.

- Respect de l'exercice du droit syndical

La FNEC-FP-FO40 demande le recours à la liste complémentaire, la priorité pour les remplacements maladie et l'exercice du droit syndical (bafoué en ce début d'année).

Dasen : poursuite (a minima) de l'accord tacite

- Enseignement de l'occitan : nous demandons un bilan de cet enseignement en nombre d'enseignants, nombre d'élèves, vu la difficulté à recruter, former et à répartir les effectifs dans ces écoles. Nous demandons des précisions sur le déplacement d'une enseignante au mépris de sa préparation pédagogique

Dasen : voir le CTSD de rentrée ; pour l'enseignante : elle a réintégré son poste de TR initial

La FNEC-FP-FO40 demande l'abandon de toute nouvelle implantation et une sérieuse réflexion sur les dispositifs existants.

- Titulaires remplaçants :
  - o problème des TR à temps partiel nommé sur des compléments de service ce qui impacte le contingent de TR disponibles
  - o le logiciel ARIA a-t-il été corrigé ?

Dasen : c'est à mener au niveau ministériel

La FNEC-FP-FO40 déplore que les TR soient remboursés de leurs frais kilométriques au rabais et portera cette revendication au niveau national.

- Salaires : indemnités de direction versées en juillet-août pour les intérimaires ou faisant fonction
- Conditions de travail et usure des enseignants : questionnaire sur les demandes de ruptures conventionnelles, les démissions, les demandes de congé formation professionnelle.
- Passé sanitaire et animations pédagogiques, formation initiale des AESH : qu'est-il prévu pour les collègues n'ayant pas de passé sanitaire ?

Dasen : il faut qu'ils se rapprochent des conseillers pédagogiques pour trouver d'éventuelles solutions. Ce sont les communes qui exigent le passé sanitaire et non la DSDEN.

- Congé de Proche Aidant : où en est-on ?

SG : on voit au cas par cas, que les collègues nous envoient leur demande.

La FNEC-FP-FO40 ne peut accepter que les enseignants soient encore les parents pauvres de la fonction publique en matière d'action sociale. Nous inciterons les collègues à nous faire remonter toutes les demandes qu'ils effectueront.

- Opérations du mouvement : les collègues à titre provisoire ayant plus de 10 ans d'ancienneté sont lésés à cause du vœu large, au profit de collègues à tout petit barème.

Dasen : la mécanique est à revoir, en effet. L'année prochaine, il y aura plus de zones géographiques, cela pourra donner plus de possibilités....

- Comptabilisation des TPS dans les effectifs : qu'en est-il dans le département ?

Dasen : les TPS comptent dans les écoles à dispositif spécifiques (zones fragiles) ou dans les écoles qui les accueillent traditionnellement. Ailleurs, ils ne comptent pas.

## **2<sup>nd</sup> degré représenté par le SNFOLC 40**

Regret qu'il n'y ait pas eu de CTSD de rentrée.

Conditions de travail : à deux semaines des vacances, les enseignants sont exténués, sur les rotules.

Dasen : Baisse de 200 élèves sur les lycées. Prochain CTSD après les vacances.

CLG Duruy : intrusion adulte, insulte élève, manque un CPE. Contractuelle d'Art Pla n'a pas été remplacée, arrêt maladie d'un mois n'a pas de remplaçant, TZR lettres classique avec non renouvellement d'arrêté d'affectation.

Quid des établissements REP ?

Dasen : on est en train de voir, avec le Ministère, si le développement de la carte de l'éducation prioritaire doit se faire sur une base contractuelle, et si et comment les collègues concernés peuvent être reconnus pour leur travail.

Développement des incivilités

Nous vous demandons de mieux former et accompagner les CdE pour qu'ils s'acquittent de leur devoir de protection fonctionnelle pour les collègues. C'est la semaine d'hommage à Samuel Paty. Donc rappeler par un mail, aux CdE comme aux collègues, ce qu'est la protection fonctionnelle, voire le décret du 02 novembre 2020.

Dasen : on a bien progressé dans l'accord entre police, justice et DSDEN, grâce aux conventions signées avec les parquets de Dax et Mont-de-Marsan, vu la réactivité à Roquefort (comparution « immédiate » à J+1). Prévu la semaine prochaine.

Stage fédéral : je redemande ce que le 1<sup>er</sup> degré a réclamé, à savoir que les collègues puissent être remplacés afin de rendre le stage de décembre possible.

Pass sanitaire et Infosup : nous regrettons que les enseignants, qui ne sont pas soumis à l'obligation du Pass sanitaire, le soient de fait pour certaines manifestations comme Infosup.

## **Lycées professionnels représentés par le Snetaa-FO**

### **Épuisement général et inclusion systématique (SNETAA-FO 40)**

Nous avons insisté à nouveau sur l'épuisement général en ce début d'année, épuisement engendré par l'augmentation importante des heures supplémentaires "non refusables", la mise en place des nouvelles grilles horaires, du chef d'œuvre et de la co-intervention pour les terminales Bac Pro, la dernière vague (et non la moindre) de familles des métiers avec la mise en place des référentiels correspondants, mais aussi l'accumulation des 2 années passées très difficiles à cause de la crise sanitaire...

Nous lui avons aussi fait part du ras le bol des collègues, nombreux, que nous avons pu rencontrer lors des HMIS faites dans plusieurs établissements des Landes, face à l'explosion du nombre d'élèves à besoins particuliers dans nos classes, dans le cadre de l'inclusion systématique. Tous sont démunis devant ces élèves pour lesquels ils n'ont ni les clés, ni les moyens, ni le temps. Beaucoup ont besoin de structures adaptés, pour leur épanouissement.

DASEN : Sans démentir, le DASEN a simplement indiqué que le nombre d'élèves à besoins particuliers est en augmentation de plus de 10% dans le département à cette rentrée scolaire (ceux qui sont identifiés par la MDPH)

*Commentaire FO : L'inclusion systématique avancée pour une égalité de droits, l'est en fait pour une égalité de "coût élève". Notre ministre s'emploie à fermer les structures adaptées et ces élèves sont finalement pour une grande part "maltraités" par l'Education Nationale (nous avec, mais on a l'habitude...).*

### **CAP en 3 ans (SNETAA-FO 40)**

Nous avons demandé à avoir connaissance du "mode d'emploi" qui permet la mise en place de ce principe dérogatoire prévu par [la Circulaire n° 2020-002 du 15-1-2020](#) pour les élèves "repérés" dès leur entrée en CAP et donc comment obtenir les moyens afférents, sachant que le CAP en 3 ans n'est pas la conséquence d'un redoublement après un échec à l'examen...

DASEN : j'ai une enveloppe budgétaire prévue et je vais demander aux chefs d'établissement, à la rentrée de Toussaint, de me dresser la liste des élèves qui pourraient nécessiter cet allongement de formation

*Commentaire FO : Il est donc urgent que les collègues se rapprochent de leur Proviseur pour lui faire part des besoins qu'ils auraient pu constater.*

### **UPE2A Parentis (SNETAA-FO 40)**

Face à l'immobilisme du Proviseur de Parentis, nous avons demandé que les heures dévolues à l'UPE2A et "reprises" par les services de la DSDEN suite à un aménagement de service pour raison de santé, soient restituées, compte tenu du nombre d'élèves allophones présents et de la présence d'une collègue en capacité de les prendre.

DASEN : surpris de constater que ce chef d'établissement n'ait pas fait la démarche de revenir vers lui puisque les conditions semblent être réunies pour réabonder l'établissement...

### **Coordonnateurs ULIS (SNETAA-FO 40)**

Nous avons aussi dénoncé l'incohérence des services (Rectorat, DSDEN, chef d'établissement) s'agissant de certains coordonnateurs ULIS à qui l'on veut faire signer un VS de 20h (sans HS), alors que leur ORS est de 18h, les uns renvoyant la "faute" sur les autres.

DASEN : les situations que nous lui avons transmises seront traitées.

### **Accompagnement MCS (SNETAA-FO 40)**

Nous avons encore demandé si tout avait été mis en œuvre pour accompagner les collègues dont on sait déjà qu'ils seront soumis à une mesure de carte scolaire cette année (Borda en GA par exemple).

DASEN : pense que les inspecteurs s'en sont occupés, mais il devrait vérifier.

**18h15 : Fin de l'audience**